

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE UN SITE A VOUS

## Article 1 – PRÉSENTATION DES PARTIES

Dernière mise à jour le 21/06/2022.

Les présentes conditions générales (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des commandes de prestations de services passées par le Client, à savoir :

une personne physique âgée de 18 ans et dotée de la capacité juridique, ou une personne morale, représentée par son représentant légal, qui a préalablement et sans réserve accepté les présentes CGV au moment de l'acceptation du devis (ci-après le « Devis ») avec :

**Un Site à Vous** dont le siège social est situé 76 Avenue Jules Vallès 38100 Grenoble, immatriculé au RCS de Grenoble sous le numéro 904 378 866, représenté par son gérant Monsieur Bellintani Théophile, auto-entrepreneur, ci-après désigné « le Prestataire », joignable par mail ([contact@unsiteavous.fr](mailto:contact@unsiteavous.fr)) ou par téléphone (06 72 16 33 31),

Ci-après dénommées individuellement une « Partie » ou collectivement les « Parties ».

## Article 2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le Contrat comprend l'ensemble des documents contractuels listés ci-dessous à l'exclusion de tout autre document et dans l'ordre décroissant :

- Le Devis et ses avenants éventuels
- Les Conditions Particulières applicables à un service souscrit
- Les présentes CGV
- Les annexes éventuelles

En cas de pluralité de version d'un même document, seule la dernière version acceptée expressément par les Parties aura valeur contractuelle.

Le client renonce à l'application de ses conditions générales. Les stipulations prévues dans les factures ne peuvent en aucun cas déroger aux stipulations des documents contractuels cités ci-dessus.

Le Contrat constitue l'entier et unique accord des Parties d'après les dispositions qui en sont l'objet. Par conséquent, il remplace tout contrat, convention, échange de lettres ou accord verbal et autres négociations, qui auraient pu

intervenir entre les Parties antérieurement à la date d'entrée en vigueur du Contrat et ayant le même objet.

## Article 3 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services suivants :

**Création ou modification de sites web (vitrine, commerce, sur mesure, ...), Infogérance, Maintenance, Support et dépannage, Migration de site ou de données, Formations, Création de contenu (images, logos, textes, ...)**

tels que proposés par le Prestataire aux clients sur le site <https://unsiteavous.fr>. Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site, et le Client peut à tout moment contacter le Prestataire pour avoir plus de détails.

Le Prestataire adresse au futur Client, sur son adresse électronique, le Devis, les présentes CGV et Conditions Particulières, les éventuelles annexes, qui après acceptation par le Client, forment conjointement le Contrat.

Le Client s'engage lors de la phase d'information préalable à communiquer par écrit au Prestataire ses besoins et tout renseignement utile nécessaire à la détermination des particularités de son activité.

Le Client déclare être parfaitement informé des prestations, objet du Contrat, et reconnaît que le Prestataire a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était déterminant selon les besoins exprimés par le Client.

Le Client dispose d'un délai de 3 mois à compter de la réception du Contrat, pour l'accepter, sauf disposition contraire indiqué sur le Devis. Passé ce délai, le Devis devient caduque.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site <https://unsiteavous.fr> et prévaudront sur tout autre document.

Le Contrat est réputé formé dès la réception par le Prestataire du Contrat signé par le Client.

Il est précisé que le Contrat n'est pas soumis au Code de la Consommation dès lors que les services proposés par le Prestataire s'adressent uniquement à des Clients agissant à des fins professionnelles et sauf application des Conditions Particulières relatives aux contrats conclus hors établissement visées ci-après.

Il est par ailleurs dérogé aux dispositions des articles 1127-1 et 1127-2 du Code civil sur les contrats conclus par voie électronique.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

## Article 4 – PRIX

Le prix est défini par le Prestataire dans le Devis.

Les services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site <https://unsiteavous.fr> lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire, dans le cas d'une commande passée sur le site.

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site <https://unsiteavous.fr>.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant la période de validité mais le Prestataire se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Dans le cas où le Service commandé engagerait des frais de transport (livraison, déplacements, ...), Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de transport, qui seront facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site et calculés préalablement à la passation de la commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat y compris ces frais.

Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

Certaines commandes peuvent faire l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis par le Prestataire sont valables pour une durée de 3 mois après leur établissement.

## Article 5 – COMMANDES

Dans le cas d'une commande par téléphone, lors d'un entretien ou autre (ne passant pas par le site <https://unsiteavous.fr>), donnant lieu à l'établissement d'un devis, il appartient au Client de vérifier le devis établi avant de le signer.

Dans le cas de commandes en ligne, il appartient au Client de sélectionner sur le site <https://unsiteavous.fr> les Services qu'il désire commander selon les modalités suivantes :

Le client choisit un service et/ou une formule sur le site, puis prend contact via le formulaire du site (<https://unsiteavous.fr/contact/>), par mail ou téléphone, pour demander un devis. Il est possible également de faire une estimation de son projet (<https://unsiteavous.fr/devis/>), puis de valider ce devis, ou de demander à ce qu'il soit confirmé, par mail ou téléphone.

La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement de 60 % du prix total. Il appartient au Client de

vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site <https://unsiteavous.fr> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Le Client pourra suivre l'évolution de sa commande en contactant le Prestataire.

## Article 6 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix peut être payé par virement bancaire sur le compte du Prestataire (dont les coordonnées bancaires sont communiquées au Client lors de la passation de la commande), par chèque ou en espèces.

Le prix est payable selon les conditions et l'échéancier suivant :

60% du montant est réglé pour valider le devis et commencer les travaux. Les 40% restants sont réglés lors de la livraison finale des services.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà des délais ci-dessus fixés, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard basées sur l'application d'un intérêt égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage, ainsi qu'à proportionnel au prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros sera également exigée.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après leur encaissement effectif par le Prestataire.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix escompté dans les conditions ci-dessus indiquées.

## Article 7 – FOURNITURE DES PRESTATIONS

Les Services commandés par le Client seront fournis selon les modalités suivantes :

Lesdits Services seront fournis dans un délai maximum fixé lors de la commande en fonction du devis établi avec le Client. A titre indicatif, la moyenne est de 2 mois, mais la durée de livraison peut aller jusqu'à 6 mois voire un an pour des Services conséquents.

Ces délais de réalisation des prestations peuvent éventuellement être indiqués sur le Devis. Il s'agit de délais indicatifs et non impératifs, sauf si cela est expressément stipulé sur le Devis comme « délais impératifs ».

A compter de la validation définitive de la commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes CGV à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen (et non de résultat), et dans les délais ci-dessus précisés. Il s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaires à la bonne exécution des prestations et à tenir informé le Client des difficultés ou incidents pouvant survenir lors du déroulement des prestations.

Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de 3 mois après la date indicative de fourniture, pour toute autre cause que la force majeure **ou le fait du Client** (non-réponse, non-fourniture d'éléments nécessaires à la production des Services,...), la vente des Services pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 214-1, L 214-2 et L 214-3 du Code de la consommation.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des Services, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts y étant liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire ultérieure.

Tout changement peut être pris en compte tant qu'il n'influe pas sur le devis réalisé (sans changement des services ou de leur difficulté de réalisation), sans délais. Dans le cas contraire, les changements donneront lieu à un autre devis, complémentaire du premier. Le prix total du ou des Services commandés ne pourra en aucun cas être inférieur au premier devis signé.

À défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de 3 mois à compter de la fourniture des Services pour émettre des réclamations par mail à l'adresse [contact@unsiteavous.fr](mailto:contact@unsiteavous.fr), par téléphone au 06 72 16 33 31, ou par formulaire de contact sur le site <https://unsiteavous.fr> avec tous les justificatifs y afférant, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect des formalités et délais par le Client.

Le Prestataire rectifiera dans les délais les plus brefs et à ses frais les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

## Article 8 – DROIT DE RÉTRACTATION

Compte tenu de la nature des Services fournis, les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes CGV.

## Article 9 – RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyen et pourra engager sa responsabilité en cas de faute directement imputable et prouvée.

le Prestataire ne fournit aucune garantie, à quelque titre que ce soit.

La responsabilité du Prestataire ne pourra être mise en cause que pour des dommages directs qui lui seraient imputables au titre de l'exécution ou de l'inexécution, même partielle, de ses obligations au titre du Contrat, étant précisé que les dommages indirects sont exclus.

Ainsi, la responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée pour tout préjudice indirect, tel que notamment la perte de chiffre d'affaires, la perte de bénéfice, la perte de commandes, la perte, inexactitude, ou corruption de fichiers ou de données, la perte d'une chance, le trouble à l'image ou tout autre dommage spécial ou événements en dehors de son contrôle ou de tout fait ne lui étant pas imputable. Le Prestataire n'est responsable que des tâches expressément mises à sa charge dans le présent Contrat. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable de quelque manière que ce soit de l'utilisation faite par le Client ou de tiers des services fournis, matériels vendus, ni du contenu, des données collectées et traitées.

En outre, le Prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable des délais d'acheminement et de distribution des transporteurs, de la Poste, ni des pertes ou avaries imputables à ces derniers, ni des conséquences susceptibles d'en découler pour le Client ou pour les destinataires des matériels.

Le Prestataire ne garantit pas la continuité et la qualité des liaisons de communication du Client et notamment les défaillances d'accès à Internet du Client. Ainsi, la responsabilité du Prestataire ne peut être engagée en cas de dysfonctionnement des réseaux de communication qui auraient entraîné des retards dans la réalisation des services et/ou une perte ou destruction, totale ou partielle, des données.

En aucun cas, la responsabilité du Prestataire ne saurait être recherchée en cas de ;

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, d'un Utilisateur, ou d'un tiers, qui constituerait la cause exclusive de survenance du dommage,
- dysfonctionnement ou d'indisponibilité d'un bien matériel ou immatériel dans le cas où celui-ci a été fourni par le Client,
- toute négligence ou omission d'un tiers autre qu'un sous-traitant sur lequel le Prestataire n'a aucun pouvoir de contrôle et de surveillance,
- perte ou destruction accidentelle de données par le Client, ou un tiers ayant accédé à la Solution au moyen des identifiants du Client,
- force majeure telle que définie à l'article « Force majeure » du présent Contrat.

Par ailleurs, le Prestataire ne pourra notamment être tenu responsable des interruptions des services ou des dommages liés :

- à une utilisation anormale ou frauduleuse par le Client, ou de tiers nécessitant l'arrêt du service pour des raisons de sécurité ;
- à une mauvaise utilisation des services par le Client ou un tiers ;
- une intrusion ou un maintien frauduleux d'un tiers sur un site internet réalisé par le Prestataire, ou à l'extraction illicite de données, malgré la mise en œuvre des moyens de sécurisation conformes aux données actuelles de la technique ;
- à la nature et au contenu des informations stockées dans le site internet et/ou communiquées par le Client ou un utilisateur du site ; plus généralement, le Prestataire ne peut en aucun cas être responsable à raison des données, informations, images, vidéos provenant du Client ou d'un tiers ;
- à une interruption de la fourniture de l'électricité ou des lignes de transmissions due aux opérateurs publics ou privés.

En aucun cas la responsabilité du Prestataire ne pourra être mise en jeu directement par un tiers au Contrat, le Prestataire étant uniquement responsable contractuellement vis-à-vis du Client. En cas d'action engagée par un tiers à l'encontre du Prestataire, le Client prendra à sa charge les conséquences financières découlant de cette action (frais, honoraires, dommages et intérêts, etc.) dans l'hypothèse où par décision judiciaire il sera jugé que le Prestataire n'a en fait commis aucune faute susceptible d'engager sa responsabilité vis-à-vis de ce tiers, à l'origine de la procédure judiciaire.

De convention expresse entre les Parties, la responsabilité du Prestataire est limitée, par année contractuelle, tous préjudices confondus, au montant de la Commande encaissée par le Prestataire au titre du présent Contrat.

La responsabilité du Prestataire sera prescrite un (1) an à compter du fait dommageable.

## Article 10 – DONNÉES PERSONNELLES

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Services et leur réalisation et délivrance, confiées au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de Services et ne sont ni revendues ni cédées.

### 10.1 Collecte des données à caractère personnelles

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le site <https://unsiteavous.fr> sont les suivantes :

#### Commande de Prestation

Lors de la demande de Prestation par le client : Nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail.

#### Paiement

Dans le cadre du paiement des Prestations proposées sur le site <https://unsiteavous.fr>, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du Client.

### 10.2 Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Prestataire.

Le responsable de traitement des données est le Prestataire, au sens de la loi informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

### 10.3 Limitation du Traitement

Sauf si le Client exprime son accord exprès, ses données à caractère personnel ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

### 10.4 Durée de conservation des données

Le Prestataire conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

### 10.5 Sécurité et confidentialité

Le Prestataire met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger des données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

## 10.6 Mise en œuvre des droits des Clients et utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les Clients et utilisateurs du site <https://unsiteavous.fr> disposent des droits suivants :

- Ils peuvent supprimer leur compte en écrivant à l'adresse électronique indiquée à l'article 9.3 « Responsable de traitement »
- Ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant en écrivant à l'adresse ...
- Si les données détenues par le Prestataire sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations en écrivant à l'adresse in....
- Ils peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection de données en écrivant à l'adresse...
- Ils peuvent également solliciter la portabilité des données détenues par le Prestataire vers un autre prestataire.
- Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Prestataire.

Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement, peuvent être exercés en adressant une demande par courrier ou mail au responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.

Le responsable de traitement doit apporter une réponse dans un délai maximum d'un mois.

En cas de refus de faire droit à la demande du Client, celui-ci doit être motivé.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place de Fontenoy, 75007 Paris) ou saisir une autorité judiciaire.

Le Client peut être invité à cocher une case au titre de laquelle il accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et publicitaires de la part du Prestataire. Il aura toujours la possibilité de retirer son accord à tout moment en contactant le Prestataire ou en suivant le lien de désabonnement présent dans chaque mail.

## Article 11 – FORCE MAJEURE

Chacune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de tout retard ou manquement dû à la survenance d'un cas de Force Majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français. Dans tous les cas les Parties admettent conventionnellement que constitue un fait du tiers produisant les effets de la force majeure tels que prévus au présent article, tout dommage trouvant son origine ou sa cause dans : la défaillance du réseau d'électricité, la défaillance du réseau des télécommunications, la survenance d'une grève, d'une émeute ou d'un mouvement populaire, d'une guerre civile

ou étrangère, d'un attentat, d'une intempérie, d'un tremblement de terre.

La Partie souhaitant invoquer un cas de Force Majeure devra le notifier à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais dès qu'elle aura connaissance d'un tel événement. Dès lors que les effets consécutifs à l'événement de Force Majeure invoqué auront disparu, la Partie affectée reprendra immédiatement l'exécution de son obligation.

En cas de persistance des effets consécutifs à l'événement constituant un cas de force majeure pendant plus de 15 jours, les Parties conviennent que le présent Contrat pourra être résilié de plein droit sur l'initiative de la Partie la plus diligente par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cela ne porte atteinte aux conditions de paiement des prestations accomplies.

## Article 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 12.1 Propriété intellectuelle du Prestataire

Au titre de l'exécution des Prestations objet du présent Contrat, le Prestataire pourra être amené à utiliser des logiciels open source, tels que ceux du CMS WordPress ou Nextcloud, distribués sous licence GPL-2.0+ et sur lesquels il dispose de licence d'utilisation conformément aux termes de cette licence.

Le Prestataire pourra également être amené à acquérir ou à réaliser des développements spécifiques pour le Client, réaliser des photographies, vidéos, visuels, chartes, dessins, etc protégés par la propriété intellectuelle.

Les droits de propriété intellectuelle conçus, utilisés pour l'exécution des Prestations par le Prestataire sont et restent la propriété du Prestataire. En tout état de cause, sont exclus de toute cession le savoir-faire du Prestataire les apports de méthodologie, les droits d'auteur et les logiciels/progiciels sous licence open source, ceux acquis ou développés par le Prestataire préalablement à l'entrée en vigueur du contrat ou en cours d'exécution de celui-ci. Le Prestataire conserve la propriété des développements et/ou paramétrages effectués qu'ils utilisent dans le cadre de leurs activités, y compris s'ils sont utilisés pour réaliser les prestations rendues au Client.

De la même façon, le Prestataire demeure propriétaire des documents standards liés à la conception de sites internet et de leurs composants, tels que maquette, présentations et spécifications fonctionnelles et techniques.

A titre exceptionnel, les droits de propriété intellectuelle du Prestataire peuvent être transférés au Client sous réserve de la signature d'un contrat de cession des droits.

Concernant la cession de droits d'auteur au profit du Client, la cession sera conforme aux conditions prévues à l'article L. 131-3 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Par ailleurs, aucune photographie ou vidéo faite par le Prestataire et fournie au Client ne peut être modifiée, adaptée, transformée, de quelque manière que ce soit, sans

accord écrit et préalable du Prestataire. Le Client s'engage à respecter l'intégrité des œuvres du Prestataire.

## 12.2 Propriété intellectuelle du Client

Le Client est et demeure propriétaire de tous droits de propriété intellectuelle sur les données, fichiers, documents, marques verbales et/ou logos, textes, visuels, etc. couverts par de tels droits transmis ou mis à la disposition du Prestataire dans le cadre de l'exécution du Contrat.

Le présent Contrat n'emporte aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit du Prestataire sur ces éléments autres que les droits nécessaires à l'exécution par ce dernier de ses obligations au titre du Contrat.

Le Client est propriétaire des contenus de ses bases de données (ci-après désignées « les BDD ») utilisée et/ou gérées par le Prestataire dans le cadre de l'exécution du présent Contrat.

Le Prestataire s'engage à n'utiliser les BDD qu'aux seules fins de l'exécution du Contrat pour le compte exclusif du Client.

Le Prestataire reconnaît que le Client est le seul producteur des BDD dans leur intégralité et que le Prestataire n'acquière aucun droit sur tout ou partie des BDD du fait de ses Prestations.

## 12.3 Droit d'utilisation

Le Prestataire concède au Client une licence sur les éléments de droit de propriété intellectuelle conçus ou utilisés pour le Client en exécution de la Prestation. Cette licence, dont le prix est inclus dans le montant des prestations, est non exclusive, personnelle et intransmissible. Cette licence est accordée pour la durée des droits de propriété intellectuelle et pour le monde entier.

Cette licence comprendra les droits d'utiliser, d'adapter, de représenter et de reproduire sur tous supports ces éléments graphiques.

Le Prestataire se réserve, par ailleurs, la possibilité d'apposer son nom et/ou son logo sur la photographie ou la vidéo et à faire référence à son site internet. Le Client s'engage à ne pas s'y opposer, et à ne pas supprimer ces informations.

Dans l'hypothèse où les photographies et vidéos réalisées par le Prestataire à la demande du Client reproduisent des bâtiments et monuments architecturaux protégés par le droit d'auteur (articles L. III-1 à L. 132-33 du Code de la propriété intellectuelle), le droit à l'image et le droit de propriété (articles 9 et 544 du Code civil), des œuvres, des objets protégés par le droit d'auteur (articles L. III-1 à L.132-33 du Code de la propriété intellectuelle) et par le droit des dessins et modèles (articles L.511-1 à L.521 – 4 du Code de la propriété intellectuelle), des marques protégées (articles L. 711-1 à L. 716-6 du Code de la propriété intellectuelle), il appartient au Client d'obtenir directement des titulaires de ces droits, les autorisations nécessaires à l'utilisation des photographies et vidéos, au regard de l'exploitation souhaitée de ces dernières par le Client.

Par ailleurs, si des personnes physiques sont reconnaissables sur les photographies et vidéo réalisés par le Prestataire à la demande du Client, ce dernier s'engage à recueillir préalablement les autorisations écrites nécessaires des personnes concernées, pour l'exploitation de leur image.

Le Client concède à titre gratuit, au Prestataire une licence sur ses marques verbales et/ou logos, textes, visuels transmis au Prestataire aux fins d'exécution des prestations.

Cette licence est gratuite, non-exclusive et personnelle, incessible. Cette licence comprendra les droits d'utiliser, d'adapter, de représenter et de reproduire les éléments susvisés sur tous supports et ce compris site internet et réseaux sociaux.

Le Client autorise expressément le Prestataire à utiliser et reproduire son image, dans le cadre des prestations.

## 12.4 Garantie d'éviction

Le Client déclare être titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents au contenu qu'il apporte et transmet au Prestataire dans le cadre des prestations de services. Le Client fera son affaire de l'acquisition des droits permettant leur diffusion sur internet avant toute mise en ligne.

Le Client déclare avoir obtenu l'ensemble des autorisations requises, telles que visées au point 17.3 et faire son affaire personnelle de tout recours de tiers à ce titre. Il garantit le Prestataire contre toute action et condamnation en responsabilité et/ou en contrefaçon. Il remboursera tous les dommages et intérêts, amendes, frais et dépenses, que le Prestataire pourrait être amené à verser à un tiers à ce titre.

Si le Prestataire réalise des prestations de création graphique à la demande d'un Client, celui-ci est informé qu'aucune recherche d'antériorité n'est réalisée par le Prestataire. Il appartient donc au Client de s'assurer que la création réalisée est disponible et qu'elle ne porte pas atteinte aux droits des tiers.

Lorsque le Prestataire rédige un contenu textuel ou visuel à la demande du Client, il appartient à ce dernier de valider le contenu proposé et de s'assurer en particulier qu'il ne porte pas atteinte aux droits des tiers. Aucune garantie d'éviction n'est assurée par le Prestataire au profit du Client.

## Article 13 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cadre où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## Article 14 – CONVENTION DE PREUVE

Le Client reconnaît la validité et la force probante des échanges et enregistrements électroniques réalisés par le Prestataire et accepte que lesdits enregistrements reçoivent

la même force probante qu'un écrit signé de manière manuscrite.

Toutes données et fichiers informatiques ou numériques enregistrés sur l'infrastructure informatique du Prestataire feront foi pour la preuve des faits auxquels ils se rapportent.

## **Article 15 – RÉFÉRENCES**

Le Prestataire pourra citer à titre de références commerciales la dénomination et nom commercial du Client, ses logos, visuels, vidéos, site internet et faire référence aux relations contractuelles visées au présent Contrat.

Le Prestataire pourra également librement réutiliser les réalisations faites pour le Client (sites internet, photographies, vidéos, etc) à des fins de communication et de publicité.

## **Article 16 – LITIGES**

Les Parties s'engagent à consacrer leurs meilleurs efforts à la résolution amiable de toutes les questions ou de tous les litiges qui pourraient les diviser, préalablement à la saisie de la juridiction ci-après désignée.

Pour toute réclamation merci de contacter par mail ou adresse postale de l'article 1.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement de différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

En l'espèce, le médiateur désigné est la Fédération Nationale de la Vente à Distance :

<https://www.mediateurfevad.fr>.

Le Client est également informé qu'il peut aussi recourir à la plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présetes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le Prestataire et le Client ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit communs.

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE MAINTENANCE ET ASSISTANCE

## 1. Champ d'application

Les présentes Conditions Particulières s'appliquent dans le cas où le Client a passé commande d'une maintenance après la réalisation par le Prestataire d'un site internet, et complètent les Conditions Générales de Vente applicables à toute commande de Produit(s) et /ou Service(s) passé par le Client auprès du Prestataire.

## 2. Définition

**Système logiciel :** Tout logiciel utilisé pour la création du site internet, qu'il soit libre de droit (CMS Wordpress, Nextcloud, PhpLists, ...) ou créé par le Prestataire pour répondre à des besoins spécifiques du Client.

**Incident :** tout écart de fonctionnement, dysfonctionnement, erreur ou non-conformité du site internet, par rapport aux spécifications et/ou à la documentation du système logiciel, qui interdit l'utilisation de tout ou partie des fonctionnalités ou qui affecte les résultats du site, et/ou toute insuffisance de performance qui soient répétés et reproductibles chez le Client, indépendamment d'une mauvaise utilisation :

- **Incident Bloquant :** tout Incident rendant totalement indisponible une Fonction Critique du site et/ou empêchant totalement l'utilisation et/ou l'exploitation du site telle que définie dans le cadre des spécifications et/ou dans la documentation.
- **Incident Majeur :** tout Incident rendant indisponible une fonction non critique du site et/ou ayant des répercussions négatives, mais toutefois acceptables, sur la qualité de service du site tout en représentant néanmoins une gêne importante pour le Client.
- **Incident Mineur :** tous les Incidents n'entrant pas dans les deux catégories précédentes.

## 3. Modalité d'exécution des services de maintenance et assistance

Le Prestataire est seul habilité à déterminer si le problème de fonctionnement et/ou d'utilisation du Produit et/ou Système du Client peut être traité par une intervention à distance ou une intervention sur site.

Les services rendus par le Prestataire au Client conformément au présent Contrat peuvent consister, selon les termes du Devis en :

- **une Maintenance Préventive :** apporter des conseils d'utilisation et une assistance téléphonique et/ou courriel afin d'éviter la survenance d'Incidents ;

- **une Maintenance Corrective :** assister le Client dans l'identification des problèmes et lui fournir, dans les délais définis au présent Contrat, les correctifs nécessaires pour les différents Incidents rencontrés ;
- **une Maintenance Evolutive :** Tenir à jour le système logiciel utilisé. Cette Maintenance porte exclusivement sur des prestations standard fournies par le Prestataire, hors demande nouvelle du Client, sauf disposition contraire prévue sur le Devis.

## 4. Périmètre des prestations de maintenance du Prestataire

Le Prestataire assurera la maintenance préventive, corrective et éventuellement évolutive du site internet qu'il a réalisé à la demande du Client, selon les termes du Devis signé par le Client.

Chacune de ces maintenances ne comprend aucun ajout à l'existant (contenus, fonctionnalités, ...) et s'en tient à garder en bon état de fonctionnement l'existant. Tout ajout ou modification de l'existant entraînera la création par le Prestataire d'un nouveau Devis.

### Maintenance préventive :

- Avertissement du Client sur les bonnes pratiques, les échéances, les gestes de sécurité à adopter pour une utilisation optimale de son site internet, son espace d'hébergement, domaine(s), mails, ...
- Mise en place de sauvegardes, dont la régularité sera stipulée dans le Devis, afin de prévenir de tout problème matériel du côté de l'hébergeur (incendie de serveurs, ...)

### Maintenance corrective :

- Correction des anomalies du site, suite à une demande de support spécifiée par une notification écrite ou téléphonique. Ces corrections peuvent être des recommandations, des corrections de programmes ou des patches correctifs.

Le Prestataire choisit le moyen le plus approprié pour effectuer la correction des Incidents : conseils à suivre, intervention à distance, déplacement.

Toute demande du Client en vue d'une évolution, d'un développement spécifique ou d'une modification de contenu ou du périmètre des Prestations sera soumise à l'approbation préalable expresse du Prestataire.

### Maintenance évolutive :

- Mise à jour du système logiciel, extensions et/ou thèmes utilisés, pour profiter des dernières corrections et ajustements proposés par les éditeurs dans le cas de logiciels libres.



- Mise en conformité du site internet avec les évolutions de législation, en avertissant le Client de ses obligations, et en lui proposant une solution adaptée à ses besoins.
- Prise en charge de toute évolution de l'existant nécessitant une mise à jour, à l'exclusion de toute évolution demandée par le Client qui entraînerait un ajout de fonctionnalité(s) et/ou de contenu(s).

En cas de demande(s) formulée(s) par le Client à tout moment de l'exécution des Prestations de maintenance le Prestataire précisera dans un nouveau Devis signé par le Client les conditions de réalisation de cette demande d'évolution ou de modification, ainsi que les conséquences qui pourraient en résulter sur le montant des Prestations.

## 5. Service support

Le Client bénéficie d'un support technique, par messagerie électronique à l'adresse suivante : [contact@unsiteavous.fr](mailto:contact@unsiteavous.fr) ou par téléphone au numéro suivant : 06 72 13 33 31 de 9h à 12h et de 14h à 19h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

Le support technique n'est accessible qu'en cas d'Incident et n'a pas pour objectif de pallier un manque de formation à l'utilisation du site ou d'assurer l'administration du site du Client.

Toute assistance occasionnant un déplacement sera facturée séparément au tarif du Prestataire alors en vigueur. La Maintenance définie n'est pas applicable en cas d'utilisation non conforme aux instructions données par le Prestataire, en particulier si le Client a modifié le site ou si le défaut est dû à des circonstances placées sous le contrôle du Client.

Dans tous les cas où il s'avérerait que les défauts signalés par le Client ne sont pas imputables au système logiciel, le Prestataire sera autorisé à facturer au Client le coût de ses interventions en fonction de ses tarifs alors en vigueur. En outre, le Prestataire fournira les services de Maintenance au Client, sous réserve que ce dernier paie à chaque anniversaire du Contrat et par avance les redevances correspondantes.

Si le Client ne remplit pas cette condition, le Prestataire aura le droit de résilier le Contrat selon les modalités prévues à l'article « Durée ».

## 6. Conditions tarifaires de la maintenance

Le tarif de la Maintenance est précisé dans le Devis. Il couvre le coût de la main d'œuvre pour l'exécution des Services de Maintenance et Assistance, à l'exclusion des frais d'appel téléphonique du Client, des frais de déplacement du Prestataire, des frais d'envoi et de retour au Prestataire.

Les redevances de Maintenance sont payables annuellement à terme à échoir, toute période annuelle entamée étant due. Il est de convention expresse que si le Client s'est engagé, aux termes du Contrat, à bénéficier des services de Maintenance fournis par le Prestataire pendant plusieurs années, il devra verser au Prestataire tous les paiements dus en contrepartie de cet engagement lors de la signature du Devis, ces paiements étant irrévocables.

## 6.1. Modification du prix des Produits et/ou Services.

Le Client reconnaît et accepte expressément que le Prestataire se réserve le droit de modifier unilatéralement le Prix des Services de Maintenance et Assistance, selon la formule suivante:  **$P1 = P0 \times (S1 / S0)$**

**P1** : Prix révisé ; **P0** : Prix d'origine ; **S1** : Indice syntec en vigueur à la date de révision du présent contrat ; **S0** : Indice syntec d'origine à la signature du présent contrat.

En cas de modification du Prix des Services de Maintenance et Assistance postérieure au jour de la Commande, la Société se réserve le droit d'appliquer ladite modification de prix à la date d'anniversaire de ladite Commande, sous réserve d'en avoir informé le Client deux (2) mois avant la date d'anniversaire de ladite Commande, et sans préjudice de la faculté du Client de résilier ladite Commande à sa date d'anniversaire en respectant un préavis d'un (1) mois, comme défini à l'article 7 des présentes Conditions Particulières.

En toutes hypothèses, le Client reconnaît et accepte expressément que le Prestataire se réserve le droit de répercuter unilatéralement, sur le Prix des Services de Maintenance et Assistance, toute nouvelle taxe légale, réglementaire, ou administrative ou toute augmentation de taux des taxes existantes, à tout moment, sans délai, sans préavis et sans possibilité de résilier ladite Commande par le Client.

## 7. Durée de l'engagement de maintenance

La Prestation de Maintenance entre en vigueur pour une durée initiale débutant à la livraison du site internet par le Prestataire au Client et restera en vigueur pour une durée d'un an (12 mois).

Au terme de la durée initiale visée ci-dessus, le Contrat se prorogera automatiquement pour de nouvelles périodes d'une (1) année. Le Client pourra toutefois notifier par écrit au Prestataire son intention de cesser de bénéficier du service de Maintenance et d'Assistance, sous réserve de respecter un préavis de un (1) mois avant l'échéance.

Dans ce cas, la cessation sera effective à la fin de la période pour laquelle les redevances ont été ou doivent être payées. Il est de convention expresse cependant que si le Client s'est engagé à bénéficier des services de Maintenance fournis par le Prestataire pendant plusieurs années, il devra verser au Prestataire tous les paiements dus en contrepartie de cet engagement, ces paiements étant irrévocables.